



Communiqué de presse

Brest, le 18 octobre 2018 – La direction du groupe Arkéa prend acte de l’avis défavorable rendu ce jour par le Comité Central d’Entreprise (CCE), dans le cadre du processus d’information consultation des instances représentatives du personnel (IRP) sur le projet d’indépendance du groupe Arkéa. Cette phase de consultation étant désormais achevée, le groupe va poursuivre la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Pour cela, des échanges réguliers se tiennent avec les régulateurs en vue de finaliser le schéma technique qui sera ensuite soumis au vote des caisses locales.

Le groupe Arkéa tient à souligner la transparence dans laquelle cette phase d’information consultation s’est déroulée. Plus d’une centaine de collaborateurs ont été mobilisés pendant plusieurs mois pour faciliter l’accès des instances représentatives du personnel à l’intégralité des documents.

Par ailleurs, selon le rapport d’expertise du cabinet Syndex, mandaté par les IRP, il ressort qu’une très large majorité des salariés consultés affirme sa confiance dans la direction pour mener à bien le projet d’indépendance du groupe.